

bois secondaire pour les marchés des Etats Unis et de l'Amérique du Sud à une légère avance dans les prix, mais cette condition ne se maintiendra probablement pas.

Relativement à notre exportation de bois dans l'Amérique du sud, on ne doit pas oublier que de fortes expéditions de bois magnifique sont faites du détroit de Puget à Buenos Ayres, et l'on prévoit une forte concurrence pour la conquête de ce marché. Le pin du sud est entré aujourd'hui en concurrence avec notre pin aux Etats-Unis dans une mesure qui peut prendre tôt ou tard un caractère sérieux. Pour les ouvrages extérieurs, ce pin du sud n'est guère utilisé, mais pour les travaux intérieurs à bon marché, l'emploi en augmente chaque année. Il n'y a pas de crainte qu'il remplace le pin meilleur du nord, excepté dans une mesure restreinte, mais la puissance de production conjointe du nord et du sud peut amener une pléthore de production plus forte chaque année. Il serait peut-être à propos que nos marchands de bois limitassent leur production pendant quelques années, en vue de réduire les forts stocks actuellement sur les marchés.

Il est à espérer qu'on fera disparaître bientôt l'augmentation des droits d'exportation sur les billots et que même on enlèvera ce droit tout à fait.

Les bénéfices des manufacturiers basés sur les limites acquises il y a quelques années sont encore forts; il n'en est pas de même de ceux fait sur les limites acquises récemment à hauts prix. De fait les opérations des compagnies sur les limites ont été tout à fait décevantes récemment.

INTRUMENTS ARAIRES

La fabrication des instruments aratoires a pris un tel développement, a si bien prospéré dans Ontario, qu'elle a sa place marquée dans toutes les annales de la banque. La production excédera probablement de dix à quinze pour cent celle de l'année dernière et, bien que la concurrence ait réduit les profits, les fabriques les plus importantes et les mieux montées feront autant d'argent qu'il est permis de le désirer avec une telle production. Les rentrées—le grand point pour le banquier—se sont faites tout aussi régulièrement que les années passées et les plus grandes compagnies constatent que, du montant considérable des billets des cultivateurs devenus dus en octobre, novembre, décembre et janvier derniers, pas plus de 5 ou 6 pour cent est resté non payé le 1er mai, et quelques renouvellements sont comptés dans la balance due. La longueur du délai accordé aux cultivateurs a été considérablement diminuée et les ventes se font avec beaucoup plus de soin d'année en année. Seulement, si les grandes compagnies progressent en dépit de la concurrence, il n'en est pas de même des compagnies moins puissantes. Depuis quatre ans les prix ont baissé, l'on peut dire de vingt pour cent et, si les fabriques les mieux montées ont pu épargner une moyenne équivalente, dans la main d'œuvre et dans les matériaux, les petites fabriques n'ont pas eu cet avantage.

La conséquence en est que, des vingt-deux fabriques d'instruments aratoires que nous avons il y a quatre ans quinze seulement, je crois, ont pu résister, et de ce nombre, quatre ne produisent plus que les trois quarts de ce qu'elles avaient coutume. Que ce soit là un bon ou un mauvais état des affaires, c'est toutefois le cours naturel de l'industrie, quand l'accroissement du marché ne marche pas de pair avec l'esprit d'entreprise des

industriels. Les trois plus grandes compagnies, toutes trois clientes de la banque pourraient, je le pense, approvisionner tout le Canada, à moins que les besoins du Nord-Ouest augmentassent rapidement ce que je souhaite de tout cœur. Vu leurs moyens de production à bon marché, quelques-uns de nos industriels trouvent facilement des marchés étrangers pour écouler les produits et, s'ils parviennent à lutter avantageusement avec les fabricants exportateurs des Etats-Unis, l'on peut compter sur un plus grand développement de l'industrie en question, plus grand encore qu'il n'est possible de le supposer. Néanmoins, pour lutter avec avantage il faudra que nos fabricants puissent opérer dans des conditions aussi favorables que les fabricants étrangers, relativement au capital, à la main-d'œuvre, aux matériaux et aux moyens de transport.

AUTRES INDUSTRIES.

Outre la fabrication des moissonneuses et des lieuses, la fabrication des instruments agricoles d'une importance moindre et des voitures progresse aussi beaucoup. La fabrication en grand des voitures a maintenant son succès assuré ici. Le commerce de meubles, dont le progrès réel date de quinze à vingt ans, peut prendre un développement illimité, pourvu que l'on puisse trouver un marché étranger. Toutes les industries et nombre d'autres sont aujourd'hui dans un état prospère. Comme elles dépendent de notre matière brute, principalement de nos bois durs, dont nous avons un approvisionnement inépuisable — lequel nous est d'une valeur incalculable — elles sont les industries naturelles d'un pays qui, pour longtemps encore, sera un pays essentiellement agricole; et tout ce que l'esprit d'entreprise de nos compatriotes et la sagesse de nos législateurs peuvent faire pour faire prospérer ces industries et nous permettre d'employer notre matière brute, doit être considéré d'une bien plus grande importance que le progrès bien mérité de nos industries dans lesquelles il faut importer la matière brute.

LE COMMERCE DE DISTRIBUTION.

Le commerce de nos marchands de gros en nouveautés, en épiceries, en ferronneries, etc., subit le même changement que les industries dont je viens de parler. La marge des profits diminue, les dépenses de la gestion des affaires augmentent et comme conséquence, la tendance est à l'établissement de très grandes maisons, dans lesquelles l'on réussit à proportionner dans des limites raisonnables les dépenses aux ventes et qui s'emparent graduellement de tout le commerce. Toutefois, le point le plus faible, dans le commerce de gros, est sans contredit, le crédit; et, puisque j'ai cru devoir comparer les importations aux industries, je veux risquer une autre comparaison. Si nos marchands de gros ont de mauvaises créances, c'est par suite des faillites des marchands de la campagne. La plupart de ces derniers ne comptent que sur leur commerce avec

les cultivateurs. Il est de fait que les billets des cultivateurs d'Ontario, pour plus d'un million de piastres, donnés aux manufacturiers sont payés chaque année sans perte notable. Mais, par contre, les marchands de la campagne tiennent des comptes ouverts d'une année à l'autre et un grand nombre d'entre eux faillissent, grâce à leur seul manque d'habileté à percevoir ce qui leur est dû. Je sais bien qu'il n'est pas aussi facile aux marchands qu'aux autres créanciers

des cultivateurs de percevoir les montants qui leur sont dus, mais c'est, assurément, en grande partie de la faute du marchand de campagne si le cultivateur n'a pas appris à considérer ses obligations envers le marchand avec autant de justice, de droiture, que lorsqu'il donne son billet pour une lieuse ou une voiture.

CAISSE D'ÉPARGNES DU GOUVERNEMENT.

Il y a un an, l'on espérait, avec raison ce semble, que le gouvernement réduirait son taux d'intérêt dans ses caisses d'épargnes. On nous avait même laissé croire que plusieurs millions avaient été empruntés à l'étranger pour aider au département des finances, dans le cas où la réduction du taux d'intérêt amènerait le retrait d'un trop grand nombre de dépôts. Mais rien de cela n'a encore été fait et, comme à l'heure qu'il est, le numéraire est en quantité plus que suffisante dans les banques, le public semble avoir oublié momentanément la question. Le gouvernement avait commencé par payer quatre pour cent d'intérêt, dans un temps où plusieurs banques accordaient jusqu'à cinq. Depuis, le taux de l'intérêt par tout le monde, a été en diminuant, sous l'influence de lois naturelles, mais seules les caisses d'épargnes du gouvernement canadien n'ont pas suivi ce cours de la baisse. Partout les nations prospères, les états, les provinces, les municipalités et les corporations municipales, qui ont des dettes représentées par des obligations à long terme, cherchent le moyen d'en alléger le fardeau par des projets de conversion, ou par des renouvellements épargnant de l'intérêt. La ville de Montréal, cherche à négocier sur une base de trois pour cent; la ville de Toronto sur une base de trois et demi; New-York émet des obligations à deux et demi pour cent et les villes de moindre importance offrent leurs obligations à quatre pour cent, pour lesquelles elles obtiennent près du pair. Notre gouvernement fédéral, lui, cherche encore, au moyen d'annonces et de commission donnée à ses maîtres-de-poste, à emprunter de l'argent à un taux que, en tenant compte des dépenses encourues, l'on peut fixer à 4 1/2 pour cent.

La chance de progrès pour tout commerce, toute industrie, comme pour toute nation relativement à sa dette, dépend, avant tout, de la somme d'intérêt à payer. Il est tout aussi important pour le manufacturier, le marchand ou le cultivateur qui emprunte que pour les grandes corporations ou les gouvernements, de pouvoir s'épargner de l'intérêt. Des centaines d'industries, au Canada, n'ont pu réussir à cause d'un un pour cent extra qui avait couru plusieurs années. Si les banquiers voyaient les dépôts augmenter rapidement d'année en année, ils n'auraient pas à redouter la tendance de l'argent à la baisse; mais si ces dépôts doivent être absorbés par le gouvernement, si le gouvernement cherche à s'emparer de tous les dépôts à des taux qu'il est impossible aux banques de payer, il doit en résulter que le taux de l'intérêt pour l'emprunteur est maintenu au-dessus de son niveau naturel, et le manufacturier, le marchand et le cultivateur doivent trouver que le gouvernement leur impose un nouveau fardeau.

COMPAGNIES DE PRÊTS

Plusieurs des compagnies de prêts d'Ontario ont le pouvoir d'emprunter au moyen de dépôts remboursables à bref délai, bien qu'elles prêtent pour plusieurs années. L'on remarque avec plaisir que les grandes compagnies usent de ce pou-

voir avec plus de modération que les années passées. Elles ont sans doute appris par l'expérience que, prêtant à long terme, il leur faut aussi emprunter à long terme. Les dépôts ordinaires de ces compagnies, au lieu de montrer une augmentation, accusent une diminution d'un million et quart pour l'année dernière, et leurs obligations à long terme payables en Canada ont augmenté d'un million et demi et celles payables à l'étranger ont augmenté de trois millions et demi.

LIQUIDATIONS DES BANQUES

Je me rappelle avoir parlé, à notre dernière assemblée annuelle, des affaires de la Banque Centrale, de la Banque Fédérale, dont les embarras occupaient beaucoup, dans le temps, l'opinion publique. Il me fait plaisir de constater que les liquidateurs de la Banque Centrale ont pu payer déjà des dividendes au montant de 86 pour cent et qu'ils pensent pouvoir payer leurs créanciers en entier. La liquidation de la Banque Fédérale a aussi pleinement réussi et elle a été opérée promptement en autant que ces créanciers sont concernés, et ses actionnaires peuvent compter sur de prochains dividendes. Je suis aussi heureux de constater que les billets de la Banque Maritime ont été payés en entier. Ceci fait disparaître le seul tort réel que l'on a jusqu'ici imputé au système des banques du Canada, en ce qui concerne les émissions de billets.

Parlant du commerce d'Ontario, il semble étrange que je vous prie d'écrire des détails et des opinions sur des branches de commerce dans lesquelles vous êtes plus versés que moi. Mais, de fait, je ne parle pas seulement à l'auditoire ici présent. Nous avons cru devoir ajouter à la liste des actionnaires un tableau montrant la distribution des actions de la banque, et ce tableau, je vais vous en donner connaissance, pour vous faire voir à quel nombreux auditoire nous nous adressons dans nos assemblées annuelles.

DISTRIBUTION DES ACTIONS

	Nombre d'actionnaires.	Nombre d'actions.
Province d'Ontario....	867	58,367
" de Québec....	430	36,749
" de la N. Ecosse 207		13,913
Autres provinces.....	31	1,658
Autres pays.....	102	9,313
	1,640	120,000

Le nombre des actionnaires est maintenant plus grand que jamais il n'avait encore été. Durant les dix dernières années il a varié de 1,300 à 1,500 la moyenne annuelle exacte étant de 1,460.

Il est alors proposé par M. Hugh Ryan:

" Que l'assemblée doit et offre des remerciements au président, au vice-président et aux autres directeurs de la banque, pour le grand soin qu'ils ont pris de ses intérêts, durant l'année écoulée."

M. Ryan dit: Je suis convaincu que, tous, vous admettez avec moi que les messieurs désignés dans la résolution ont apporté dans l'accomplissement de leurs devoirs toute l'attention voulue. Je ne crois pas qu'il y ait de meilleure preuve du grand travail des directeurs que celle qu'offre l'appréciation que l'on fait aujourd'hui de nos valeurs. Il me fait donc plaisir de proposer ma résolution.

La proposition est secondée par le shérif McConkey, de Barrie, et adoptée à l'unanimité.

M. Darling.—Je puis dire, au nom des autres directeurs comme pour moi, que